



# GRILLE TARIFAIRE 2020

APPROUVEE PAR DELIBERATION N°2020-148 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUILLET 2020.

APPLICABLE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020  
SUR LE RESEAU MOUV'ENBUS

TITRE	CARACTERISTIQUES		Tarif au 01/07/2020
<b>Gratuit</b>	Gratuité pour les enfants de moins de 4 ans		
<b>Billet unitaire</b>	Titre valable une heure pour les correspondances		1,50 €
<b>Billet aller-retour</b>	Titre valable une journée		2 €
<b>Carte 10 voyages</b>	Tarif normal		10 €
	Tarif réduit * (scolaires et étudiants de - 26 ans sur justificatif de scolarité, + de 65 ans)		5 €
<b>Abonnement scolaire (Photo obligatoire)</b>	Annuel	Tarif normal * (primaires, secondaires et étudiants de - 26 ans sur justificatif de scolarité)	110 €
	Titre complémentaire à un abonnement scolaire annuel **	Tarif normal (secondaires et étudiants sur justificatif de scolarité, réservé aux secondaires et étudiants de - 26 ans détenteurs d'un abonnement scolaire valide)	30 €
<b>Abonnement (Photo obligatoire)</b>	Mensuel 30/31 jours	Tarif normal	25 €
		Tarif réduit * (scolaires et étudiants de - 26 ans sur justificatif de scolarité, + de 65 ans)	12,50 €
	Annuel	Tarif normal	200 €
		Tarif réduit * - Réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans à moins de 74 ans, les jeunes de 17 à 25 ans domiciliés sur le territoire de l'agglomération et les élèves domiciliés hors agglomération scolarisés sur le territoire de l'Agglomération	120 €
		Tarif OR * - Réservé aux personnes âgées de plus de 74 ans. Voyages illimités pendant une année civile.	15 €
<b>Abonnement Navette LIGNES : 101, 110, 113, 123 (Photo obligatoire)</b>	Annuel	Tarif normal ***	10 €
<b>Carte Magnetique</b>	1 <sup>ère</sup> carte hors scolaire	Frais de mise en service	5 €
	Duplicata	Perte, Vol, Détérioration, ...	10 €

\* Tarifs réservés aux usagers domiciliés sur le territoire intercommunal de l'Agglomération Provence Verte sur présentation d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

\*\* Modalités d'obtention de ce titre : Se référer au règlement intercommunal de transports scolaires.

\*\*\* Tarifs réservés aux usagers domiciliés sur le territoire intercommunal de l'Agglomération Provence Verte sur présentation d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois, sauf dérogation sur demande.

Agglomération Provence Verte  
Direction des Transports  
Quartier de Paris  
174 Route Départementale 554  
83170 BRIGNOLES  
Tél : 04 98 05 27 10  
Courriel : transports@caprovinceverte.fr